

Action : réalisation du diagnostic énergétique des bâtiments communaux

Enjeu : Contribuer à la réduction des gaz à effets de serre

Objectif : favoriser le développement des énergies renouvelables et les démarches d'économie d'énergie

Etat de l'action : en projet **x en cours**

Contexte, description de l'action et résultats attendus

Le bâti de la Collectivité représente 60 000 m2 : ce patrimoine doit être entretenu et préservé par des actions de rénovation ou de maintien à niveau qui garantissent sa pérennité.

Dans le cadre de la conduite de ces travaux, La Commune installe systématiquement des équipements économes en énergie. Par exemple, les écoles, salles de sports, médiathèque... sont dotées de chaudière à basse consommation.

Grâce à cette volonté de diminuer sa consommation d'énergie, couplée à des achats groupés (gaz et électricité), la Commune a réduit sa facture énergétique, à m2 constant, de 25% .

Dans un contexte de réchauffement climatique aggravé, la Commune souhaite être encore plus performante.

Dans le cadre de l'agrément « Territoire à Energie Positive et Croissance Verte », et en partenariat avec le SYBARVAL, la Commune va se doter d'un dispositif informatique lui permettant de mieux connaître les performances énergétiques de son parc immobilier, d'identifier les mises en conformité nécessaires et de prioriser les travaux à réaliser. Ce dispositif représente un outil d'aide à la décision pour réaliser des économies d'énergie, tant sur les équipements que sur leurs utilisations.

Echéancier

	2018	2019	2020
Diagnostic énergétique de chaque bâtiment communal	x		
Rentrée des données dans le logiciel	x		
Valorisation des données et mise en œuvre de mesures en faveur des économies d'énergie		x	x

Moyens

Mise à disposition du logiciel par le SYBARVAL

Emploi d'un salarié communal dédié à la réalisation de la base de données initiale, sur 4 mois

Assistance informatique jusqu'en 2021 par le prestataire désigné par le SYBARVAL

Indicateurs d'évaluation

Réduction quantitative de consommation d'énergie (gaz et électricité)

Partenaires

SYBARVAL

Pilotage de l'action

Direction : M. Le Maire

Services : Services techniques

Commission(s) référente(s) : Commission travaux

Intégration des finalités du Développement durable

(1) =intégration faible, (4)=intégration forte

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère : **4**

Préservation de la biodiversité, gestion des milieux et des ressources : **3**

Epanouissement de tous les êtres humains par l'accès à une bonne qualité de vie : **2**

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations : **2**

Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables : **4**

Actions réalisées

	2018	2019	2020
Diagnostic énergétique de chaque bâtiment communal (dont les écoles)	x	x	
Rentrée des données dans le logiciel	x	x	x
Valorisation des données et mise en œuvre de mesures en faveur des économies d'énergie		x	x

Pour aller plus loin, suite à donner

La Commune va s'engager sur la mise en place d'un plan de sobriété énergétique : extinction de l'éclairage public, réduction de la consommation dans ses bâtiments.